



Compte rendu Comité Technique.

**FINANCES
PUBLIQUES**

**De nombreux sujets à l'ordre du jour ; un débat sérieux ;
une écoute attentive ; seulement quelques réponses positives**

Le CT de ce jour comportait de nombreux points auxquels s'ajoutaient les questions diverses. La déclaration liminaire de la CGT (texte joint) soulignait l'impasse sociale des politiques de rigueur et d'austérité qui continuent en Europe, dans le pays et à la DGFIP.

- **Mise en place des RAN (Résidence d'Affectation Nationale) pour les inspecteurs en 2013.**
Les règles d'affectations s'harmonisent entre les ex filières. Dès cette année pour les inspecteurs et l'année prochaine pour les C et les B les règles d'affectation seront harmonisées. Pour la Haute Corse il y aura 3 RAN ; Bastia, Corté, Calvi. Les mutations nationales ne se feront plus pour la FGP au département mais pour une RAN précise. Ensuite les CAPL affecteront les agents à l'intérieur de chaque RAN. Par exemple un agent affecté RAN Bastia en national sera après la CAPL à Bastia à Borgo à Saint Florent ou autre site de la RAN. Des règles nationales prenant également en compte les métiers (fiscalité professionnelle ou particuliers, ou Hypothèques seront toujours garanties. Pour la CGT au delà de la nécessité de garantir des règles sécurisées pour les agents, le problème majeur est bien celui des suppressions emplois et donc des possibilités réduites de mutations. Affaire à suivre.
- **Règlement intérieur des comités techniques.**
La CGT s'est abstenue sur ce document comportant 25 articles précisant les règles à appliquer pour les CT. En effet ce document soumis au vote n'est pas modifiable alors que plusieurs demandes de corrections ont été faites au plan national. La CGT a demandé et obtenu que les PV des CT soient consultables sur Ulysse comme c'était le cas auparavant sur Libecciu.
- **Budget local DGF 2013 en forte baisse.**
Cette question est tout aussi préoccupante que la question de l'emploi. S'il est vrai que l'ensemble des participants ont souligné la clarté et la précision du document, la condamnation est par contre unanime sur la baisse du budget. Même le Directeur reconnaît que toutes les « niches d'économies » sont épuisées et qu'il ne voyait pas où de nouvelles réductions pourraient dorénavant s'opérer. Cette baisse pourrait même s'aggraver en cours d'année car des « gels » de crédits sont probables. Comme la CGT l'a souligné dans sa déclaration liminaire la division par 2 (176000 euros en 2011 à seulement 84000 euros en 2013) du budget nettoyage des locaux est inacceptable. Le marché régional basé sur le moins disant aboutit à des prestations insuffisantes et intolérables. (pas de nettoyage quotidien des toilettes pour certains postes). Bien sûr les salariés de ces sociétés de nettoyage ne sont pas en cause au contraire ; leurs situations sociales sont des plus précaires et parfois même illégales. (contrat de travail non conformes). Il est honteux que la Préfecture qui pilote ces marchés cautionne de telles pratiques de dumping social et participe ainsi à la dégradation des conditions de travail des agents de la DGFIP et aussi des personnels de ces sociétés exploitées par les dirigeants de ces entreprises. Les contrats de nettoyage avec les prestations prévues seront données aux chefs de service et aux organisations syndicales pour s'assurer au moins que ce qui est prévu soit effectué afin de rappeler à la société ses obligations. La « dernière niche » possible d'après la Direction concerne l'affranchissement ou une économie sera recherchée sur l'envoi en recommandé. La CGT tout d'abord dénoncé le manque

d'enveloppes au service courrier de Récipello qui crée des retards dans l'envoi du courrier ; si en plus, les envois en recommandé sont réduits avec le risque de faille juridique pour le recouvrement de l'impôt, il ne reste plus qu'à mettre la clef sous la porte !!!

La CGT est également revenue sur les problèmes du téléphone avec le remplacement par les portables. Tout d'abord le réseau SFR ne passe pas ou très mal dans certains postes. Par contre certaines améliorations seront apportées. Un poste minimum pour 2 agents dans les bureaux collectifs. Pour certains services comme au SIE de Corté qui utilise beaucoup la relance par téléphone chaque agent peut avoir un appareil. Des lingettes nettoyantes seront distribuées. Des téléphones Nokya remplaceront progressivement les anciens modèles et des oreillettes pourront être utilisées.

Heureusement que le nouveau DG a placé comme priorité l'amélioration des conditions de travail des agents !! quels seraient nos moyens financiers s'il en était autrement ?

- **Tableau de bord de veille sociale.**

Ce tableau semestriel recense les faits marquants de notre Direction. Aussi bien pour le nombre de congés maladie que les signalements de violence ou les taux de grévistes.

La CGT a souligné le nombre croissant d'incidents subis notamment par les agents d'accueil. Même si le suivi de formations permettant de gérer les conflits sont utiles et nécessaires, ils ne régleront pas le fond du problème. La crise sociale, les conditions dégradées de l'accueil sont les causes principales de l'augmentation de ces phénomènes violents.

Les agents ne sont pas payés pour se faire agresser ou insulter. La réponse de la Direction ne peut être seulement, même si c'est nécessaire, le suivi de stage ou la saisie du procureur. Pour la CGT il est totalement inacceptable que ce type d'agression soit considéré comme une fatalité qu'il faudrait gérer une fois subie. Il faut absolument éviter qu'ils ne se produisent et cela passe inévitablement par des moyens suffisants ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui dans les services.

Dans ce tableau de bord figure également 82 écrêtements sur la pointeuse ; certains supérieurs à 4H. Déjà que les salaires sont bloqués ; si en plus il faut travailler gratuitement !!!

- **Formation professionnelle.**

Malgré certains progrès pour effectuer les formations au plan local, la CGT a dénoncé la faiblesse de la FP continue avec moins de 2 jours de formation annuelle par agent. Ce n'est pas suffisant pour une administration comme la DGFIP avec des missions importantes en évolution constante.

Si on peut se féliciter du nombre croissant d'agents préparant les concours, la réduction de moitié des places offertes est scandaleuses. Des agents avec des notes de 15/20 ne sont même pas admissibles. La CGT a également dénoncé la baisse du plan de qualification qui va se traduire par une réduction importantes des promotions internes par TA ou LA.

De nombreuses fiches de vœu de formations sont insatisfaites alors que des formations jugées inutiles par de nombreux agents sont obligatoires.

Concernant le DIF (Droit Individuel de Formation) chaque agent cumule actuellement le maximum autorisé soit 120H (20H par an depuis 2007). Que faire de ces droits ? Le Directeur a pris une 1ere initiative intéressante à savoir ouvrir le DIF aux agents préparants les concours. Ainsi pour des stages présentiels multiples ou pour rédiger les devoirs par correspondance (dans les locaux administratifs de leur service si possible) les agents pourront puiser dans leur DIF pendant les heures de travail.

L'instruction sur le DIF comprend 137pages. Il faudrait que ce droit qui demeure actuellement virtuel soit enfin offert concrètement aux agents pour suivre des formations dans l'esprit de la loi de modernisation de la fonction publique.

La CGT est également intervenue pour que dans le cadre du DIF, la demande d'un agent souhaitant bénéficier d'un bilan de compétence en vue d'une réorientation professionnelle soit accordée.

Questions diverses.

- **Le Directeur a rapporté les dernières infos sur la prochaine campagne d'impôt sur le revenu.**

Les « simplifications » annoncées n'en sont pas vraiment. La fin des justificatifs pour les déclarations papiers va accroître les risques d'erreurs et de contentieux. Le non traitement des déclarations de revenu NPAI va dégrader la mission de mise à jour des locaux et de suivi. De même le regroupement sur 1 seul avis de l'IR et des contributions sociales risque de provoquer des demandes de délai de paiement puisque tout sera demandé pour le 15 septembre.

A la demande de la CGT qui s'inquiète pour les conditions de mise en œuvre de la campagne en raison de la baisse des effectifs notamment très importants pour le SIP de Bastia, la Direction a prévu un « accompagnement spécifique » ; (téléphone, courriels, réception technique, auxiliaires). Même si cette aide ponctuelle est louable elle ne correspond pas aux besoins cruciaux de ce service.

- **La CGT a dénoncé l'attitude de la DGFIP qui plus d'un an après la promulgation de la loi** contre la précarité ne l'applique toujours pas. Des agents avec de très faibles revenus sont ainsi toujours cantonnés à vivre avec des CDD ou des CDI depuis trop longtemps. Il y en a dans notre département.

- **La CGT a demandé si la Direction pouvait recruter des emplois handicapés comme l'exige la loi.**

Le Directeur a précisé que la direction locale n'avait pas la main et que seule la DG décidait des postes offerts. Pour 2013 aucune embauche n'est prévue.

- **Entretien professionnel ; soyons très vigilants.**

L'informatisation totale de la procédure alourdit la démarche. A compter du 22 avril, les entretiens seront validés par l'autorité hiérarchique. Ensuite le notateur a 8 jours pour le notifier à l'agent qui a 8 jours pour en prendre connaissance et le signer. Démarre alors le délai de 15 jours pour faire un recours. Cela peut nous amener début mai avec les jours fériés et les ponts. C'est là qu'il faut faire attention au délai car l'informatique « verrouille » **et refuse tout recours hors délai.**

- **Remboursement et prise en charge des titres de transports collectifs.**

Les personnels ont droits à la prise en charge à hauteur de 50% de leur titre de transport. Nous avons posé la question ; pourquoi seulement 25% n'est remboursé pour un agent !! Nous aurons prochainement la réponse.

- **Autorisation d'absence.**

Depuis maintenant plusieurs mois la situation sociale sur ces sujets dans notre direction s'est sensiblement apaisée ce qui contribue à créer un meilleur climat de sérénité dans les services. A travers la question posée ce matin pour un agent nous souhaitons vivement que cela continue.

Ce compte rendu est réalisé par les élus CGT siégeant au CT de ce jour.

D Vivarelli. Maurizi. JP Battestini